

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 26 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le 26 janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie de VILLEMALAIN sous la présidence de M. Bernard VINCENT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2018

Date d'affichage du compte rendu : 6 février 2018

Membres en exercice : 11

Excusés : 3

Absents : 1

Pouvoir :

Nombre de votants : 6

PRESENTS : M. VINCENT Bernard, Mme BAUDE Catherine, M. MIGNE Jean-Claude, M. RICHARD Eric, MOULIN Daniel, Mme MIGNE Vanessa

EXCUSE : M. GAGNERE Yvon, M. LAFFOND Samuel, M. MANGOU Jacky, Mme MARTIN Beverley.

ABSENT : M. MICHENEAU Emmanuel

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MIGNE Vanessa

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du Procès Verbal du 3 novembre 2017
- Délibération Terrain Débourneuf
- Travaux voiries
- Délibération prise de compétence « Maison de service au Public »
- Info Com-Com
- Regroupement de Communes
- Eclairage public
- Info Gémapi
- Déchetterie

Questions diverses.

O-O-O-O-O-O-O-O-O-O

Le conseil municipal délibère comme suit :

APPROBATION COMPTE RENDU DU 3 NOVEMBRE 2017

Les membres du Conseil Municipal adoptent et signent le Procès Verbal du 03 novembre 2017. M. RICHARD Eric fait juste remarquer que Mme MARTIN Beverley apparaît dans les présents alors qu'elle était absente.

DELIBERATION TERRAIN DEBOURNEUF

M. VINCENT Bernard expose que la délibération votée en date du 12 septembre 2014 concernant la vente du terrain communal à M. DEBOURNEUF n'est pas valable car il est indiqué sur la délibération « céder pour 1 € symbolique » et qu'il faut indiquer « céder pour 1 € ».

Les membres du Conseil Municipal adoptent cette nouvelle délibération.

TRAVAUX VOIRIE

M. VINCENT Bernard informe que le débernage des chemins blancs va débuter le lundi 29 janvier 2018.

M. RICHARD Eric fait un point sur les travaux à prévoir :

- Ponts à refaire à la fontaine,
- Boucher les trous sur la route de la bascule à M. MICHENEAU Emmanuel et Mme PIGNOUX Elise à la fontaine,
- Installer un panneau « cédez le passage » impasse du Marché à Guidier,
- Revoir la route où le pont traverse le jardin à Mme DAUGE Suzanne et M. CAILLAUD Gérard, c'est très abrupte au passage des engins agricoles,
- Refaire le chemin blanc des collines,
- Travaux chemin blanc sortie du Guidier sur la gauche (chemin du chagnon)

La question qui se pose c'est faut-il continuer les chemins en calcaire ou en bleu ? Le bleu est moins poussiéreux et plus solide.

M. VINCENT Bernard présente des devis du SIVU avec les tarifs :

1,70 € le m3 en calcaire et 3,30 € le m3 en bleu
7 € la tonne en calcaire, 12 € la tonne en gros bleu, 16 € la tonne en fin bleu
4 124 € pour 690 m en calcaire et 6 600 € en bleu
Pour 4 kms : 24 000 € en calcaire, 37 380 € en bleu

A voir également le chemin des Sablières à Echorigné qui a été dégradé par M. GIRARD.

DELIBERATION PRISE DE COMPETENCE « MAISON DE SERVICE AU PUBLIC »

Bernard doit demander des informations complémentaires.

INFO COM-COM

M. VINCENT Bernard informe que suite à la démission du Président M. DEVINEAU Bertrand, de nouvelles élections ont eu lieu le 22 janvier 2018 et que M. MICHELET Fabrice a été élu Président de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Il informe également qu'il a assisté à une réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui fait état d'un déficit budgétaire de la Com Com.

REGROUPE DE COMMUNES

M. VINCENT Bernard informe qu'il a reçu un courrier de la Mairie de Loubillé qui est très favorable au regroupement des communes. Des réunions vont avoir lieu régulièrement (environ tous les deux mois).

M. VINCENT Bernard souhaiterait que deux à trois personnes du Conseil Municipal soient présentes à ces réunions ; M. MANGO Jacky, M. RICHARD Eric et Mme MIGNE Vanessa sont intéressés.

Les communes de Bouin, Ardilleux, Hanc et Pioussay seront regroupées au 01 janvier 2019, ce qui représentera une commune d'environ 900 habitants.

M. REDIEN Claude, Maire de Tillou, serait très favorable à un regroupement avant 2020 avec les communes de Fontenille et Chef-Boutonne, mais Fontenille n'y est pas favorable.

Les communes de Villemain, Aubigné et Couture d'Argenson ne sont pas favorables à une fusion avant 2019, elles en sont à l'étape de la réflexion.

ECLAIRAGE PUBLIC

Actuellement, l'éclairage public s'allume le matin à 6h et s'éteint le soir à 23h. Dans un souci d'économie, M. VINCENT Bernard demande s'il ne faudrait pas modifier les horaires. Après délibération, les membres du Conseil Municipal s'accordent pour l'allumage le matin à 7h et l'extinction le soir à 22h.

M. VINCENT Bernard informe que le syndicat d'eau de Saint-Fraigne doit constituer un bureau et que toutes les communes soient représentées (2 titulaires + 2 suppléants) avant le transfert à la Communauté de Communes. Après délibération, les 4 représentants sont : M. VINCENT Bernard, M. RICHARD Eric, M. MIGNE Jean-Claude et M. MOULIN Daniel.

DECHETTERIE

M. VINCENT Bernard informe que la Préfecture a ordonné la fermeture de la déchetterie de Villemain au 01 janvier 2018. La Mairie propose d'engager une procédure de mise en dépôt provisoire après la réhabilitation de la déchetterie (plantation des arbres) par la Communauté de Communes.

Questions diverses.

*** SIEDS**

M. VINCENT Bernard informe que la Mairie a été destinataire d'un courrier du syndicat d'électricité pointant l'absence du délégué titulaire aux réunions et que la commune ne serait pas prioritaire si des travaux devaient être effectués.

Il s'avère que M. MANGOU Jacky (délégué titulaire) est présent aux réunions et qu'en fait ce courrier type a été adressé à toutes les communes sans exception sans avoir pris soin de vérifier la présence des délégués aux réunions.

Une réponse va être adressée au syndicat.

*** SIVU**

M. VINCENT Bernard informe qu'il a assisté à une réunion du SIVU où différents problèmes ont été pointés :

- M. LALLIAUD Jean-Christophe quitte son tiers temps au service du SIVU et va travailler à plein temps pour la Com-Com.

- La Commune de Chef-Boutonne propose de mettre M. CHARENTON Olivier à disposition du SIVU une journée par semaine à titre d'essai.

- un salarié est déclaré inapte, une procédure de reclassement est en cours,

- Le mécanicien du SIVU travaille actuellement à 90% pour la Com-Com qui souhaite renoncer à la mise à disposition. Afin de conserver du travail à cet employé il a été proposé aux communes de faire effectuer leurs travaux d'entretiens (tracteur, tondeuse, voiture, etc...) au SIVU pour environ 20€ de l'heure.

Le conseil est favorable.

-M. VINCENT Bernard propose au Conseil Municipal l'achat d'une débroussailleuse sur roues, elle coûte 950 €, l'agence de l'eau intervient à hauteur de 50 % pour l'achat de matériels et il y aurait 10 à 20 % en subventions. Le Conseil Municipal propose d'aller voir la débroussailleuse en démonstration.

*** Eoliennes**

M. VINCENT Bernard informe que depuis le 01 janvier 2018, M. MARCAIS est le nouveau représentant pour le projet éolien sur Villemain/Loubillé. Une réunion d'information publique aura lieu le 22 mars 2018 de 15h à 20h (Villemain + Loubillé) avant la mise en place du mât. Les études environnementales ont commencé début janvier 2018.

*** Réunion AXA**

Une réunion d'information du groupe AXA aura lieu le 08 février 2018 à 10h30 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le maire clôt les débats à 23h30.

Le Maire,
Bernard VINCENT

